

**LES COUPABLES DE L'INCENDIE AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS ET POURSUIVIS**

Gentilly, le 30 janvier 2024



Dans la nuit du 29 janvier au 30 janvier, **un incendie criminel a totalement détruit plusieurs véhicules municipaux** au sein du Centre technique municipal. Fort heureusement seuls des dégâts matériels sont à déplorer, et l'incendie a pu être maîtrisé grâce à l'intervention rapide des sapeurs-pompiers.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet acte de malveillance qui met en péril la sécurité de tous les citoyens. Ces saccages inadmissibles et absurdes portent en outre **une grave atteinte au service public communal**. En s'en prenant aux biens publics municipaux et à l'outil de travail des ouvriers de la commune, ce sont en effet les biens communs de tous les Gentilléens qui sont affectés et détruits.

Nous exprimons notre **solidarité envers les employés municipaux** affectés par cet incident et nous travaillons sans relâche pour assurer la continuité des services essentiels malgré ces circonstances difficiles.

Les autorités compétentes ont été immédiatement informées et une plainte a été déposée. Nous espérons que l'enquête permettra d'identifier dans les meilleurs délais, les responsables de cet incendie criminel, afin qu'ils soient condamnés avec la plus grande fermeté.

Contact presse :

Frank Mouly
06 23 11 89 95
f.mouly@ville-gentilly.fr
ou contact.mairesadjoints@ville-gentilly.fr